

Besançon, le

2 4 MAI 2019

La présidente

MADAME ELISABETH BORNE MINISTRE CHARGEE DES TRANSPORTS HOTEL LE PLAY 40 RUE DU BAC 75700 PARIS

Madame la Ministre,

Vous avez bien voulu me recevoir le lundi 13 mai dernier, pour échanger sur la réalisation de la 2^{ème} phase de la branche Est de la LGV Rhin-Rhône dans le cadre de la discussion par l'Assemblée Nationale du projet de loi d'orientation des mobilités. Je tiens tout d'abord à vous remercier pour votre disponibilité et pour l'esprit constructif et volontariste de nos échanges.

Nos échanges se sont portés sur trois éléments nouveaux qui n'ont pas été pris en compte par le Conseil d'orientation des infrastructures lors de son évaluation en 2017 de l'opportunité de réalisation de la 2^{ème} phase de la branche Est. Ces éléments concernent :

- la volonté des collectivités partenaires de prioriser la réalisation de la section Est de la 2^{ème} phase (35 km de ligne nouvelle de Petit-Croix à Lutterbach), plutôt que la branche Est complète;
- les études conduites par SNCF Réseau en 2016 qui ont identifié des pistes d'optimisations techniques pouvant réduire le coût de cette section Est à moins de 700 millions d'euros (aux conditions économiques de 2011);
- l'actualisation des études socio-économiques menées par SNCF Réseau en 2018 qui font ressortir un bilan socio-économique positif pour la section Est avec une valeur actualisée nette de 111 M€ et un ratio VAN/coût d'investissement de 10 %.

Compte tenu de ces nouveaux éléments, vous avez proposé de saisir le Conseil d'orientation des infrastructures, afin de réévaluer le calendrier de réalisation de la section Est de la 2^{ème} phase de la branche Est, dans une optique de programmation du chantier pendant la période 2023-2027. Je vous remercie pour cette proposition qui devrait apporter une réponse convenable aux diverses attentes exprimées lors de l'examen par le Parlement du projet de loi d'orientation des mobilités.

Il serait souhaitable que nous nous accordions rapidement sur le calendrier des prochaines étapes de cette démarche. A cet effet, je vous serais reconnaissante si vous pouviez me faire part des dates proposées pour la saisine du Conseil d'orientation des infrastructures et la publication de son avis, l'engagement de la mission de financement, et la passation de la commande auprès de SNCF Réseau pour l'actualisation des dossiers administratifs et techniques.

Enfin, il me semble important que nous puissions lancer une instance de pilotage stratégique de la desserte Rhin-Rhône, avec les partenaires et sous l'égide d'une personnalité qualifiée, afin d'optimiser les services existants en attendant les apports de la deuxième phase.

Dans cette optique, je me tiens à votre entière disposition pour la mise en place de toutes les démarches nécessaires.

En vous remerciant par avance, je vous prie d'agréer, Madame la Ministre, l'expression de ma haute considération.

Marie-Guite DU#AY